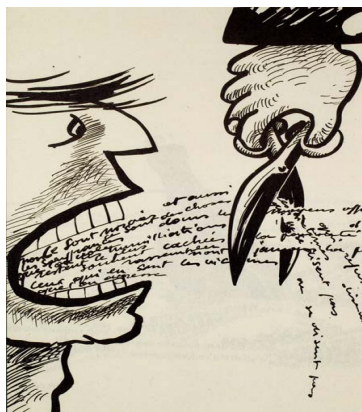


# La liberté d'expression et ses limites

*En France, la liberté d'expression est un droit, mais elle a des limites...*



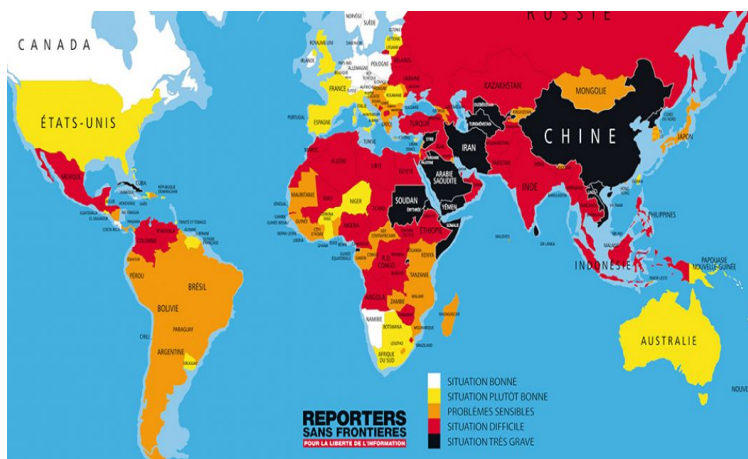
L'une des libertés dominantes en France est la liberté d'expression. Sans cette liberté, il n'y a pas de pensée pour le peuple, ni même de démocratie. Tout individu doit se sentir respecté et en sécurité par l'Etat s'ils sont capables d'exprimer ce qu'ils pensent. Il faudrait donc la respecter, tout comme ses limites. Car oui, une liberté a des limites comme dans la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789 « la liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». Dans certains pays, la liberté d'expression n'existe pas. C'est donc une valeur précieuse qu'il faut garder. ( image google image )

## **Conseils utiles pour pouvoir naviguer sur internet en toute sécurité (Vinz et Lou) :**

- 1) Pour jouer à un nouveau jeu en ligne, je vérifie si le site est de confiance avant de divulguer mes informations personnelles.
- 2) Ne pas faire d'appel vidéo avec des soit disant amies que je n'ai jamais vu avant car cela peut être dangereux.
- 3) Si j'arrive sur un site qui n'est pas de mon âge, je ferme tout de suite la page et je préviens un adulte.
- 4) Si je veux créer un blog et que je veux poster une photo de quelqu'un je lui demande d'abord l'autorisation.

L'article de 1948 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen affirme que « *tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* »

DUDH de 1948, <http://www.jurizine.net>



<https://www.pinterest.fr>

## **Pays où la liberté d'expression n'existe pas**

Dans certains pays, la liberté d'expression n'est pas autorisée, voire même interdite. Ces pays là se trouvent surtout en Asie du Sud et en Afrique de l'Est comme la Chine, l'Iran, Arabie Saoudite etc. C'est vraiment décevant de constater que des habitants n'ont pas le droit à cette liberté car ils ne peuvent pas penser, ni parler, ni même avoir leur propre opinion.